

Département
du Nord

VILLE DE CYSOING

Arrondissement
de LILLE

Délibération du Conseil Municipal Du 09 juillet 2020

Ville de
CYSOING
Nomenclature

7.5

Ville de
CYSOING

2020/041

L'an deux mille vingt le 09 juillet à 19 heures 00, le Conseil Municipal de la ville de CYSOING, s'est réuni suite à la convocation en date du 2 juillet 2020, laquelle convocation a été affichée et publiée, conformément à la loi.

Nombre de conseillers en exercice : 27

Étaient présent(e)s : DUMORTIER Benjamin, DUBOIS Marion, BOILEAU Pascal, COURBEZ Nadia, ENNIQUE Renaud, CASTEL Sylvie, BOGAERD Eric, MINET Denise, DEVILDER Marin, LUCHIER Catherine, DESMARESCAUX Martine, CARPENTIER Guy, PRZEPIORKA Anne Marie, LEPERS Isabelle, VIAU Gaëlle, MINET Frédéric, FREMAUX Céline, POUILLART Laurent, ROBIL Raphaël, SILVESTRI Antoine, POULET Antoine

Étaient absent(e)s excusé(e)s représenté(e)s : THOREL Mireille (pouvoir DUBOIS Marion), LESY Denis (pouvoir POULET Antoine), CORNE Adeline (pouvoir FREMAUX Céline)

Étaient absent(e) sans pouvoir : DUFOUR Amaury, MOAL Eric, DOUDELET Eve

POINT N°14 : Subvention au CCAS

Monsieur le Maire rappelle le rapport et débat d'orientations budgétaires, le vote du budget primitif 2020 et plus particulièrement le compte 657362 correspondant à l'imputation relative au versement de la subvention pour le Centre Communal d'Action Sociale.

Cette dernière présente une prévision de 52 000€ soit une majoration de 5 000€ par rapport au budget précédent. En effet, en considération de la crise sanitaire intervenue et en anticipation des impacts négatifs de cette dernière sur la population, il a été envisagé la majoration de la subvention au C C A S.

Le considérant, il est proposé au conseil municipal le vote d'une subvention de 52 000€ conforme à l'inscription budgétaire pour le C C A S .

Vote :

Pour :24

Contre :0

Abstention :0

Le Maire,
Benjamin DUMORTIER
Signé le 15 juillet 2020

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir dans les deux mois qui suivent la transmission au représentant de l'Etat et de sa publication